

marché qui sert, pour ainsi dire, de baromètre du commerce mondial, puisqu'il nous permet d'entrevoir d'une façon très nette les événements à venir et démontre avec on ne peut plus d'exactitude, que, sous peu, l'acheteur et non le vendeur aura la haute main sur le marché. Autrement dit, la situation internationale à l'égard du change s'aggrava comme à l'époque de la crise économique du début des années 30.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mes paroles: je ne veux pas laisser entendre que nous nous acheminons vers la crise économique. Ce n'est pas mon intention, car je ne prévois pas une telle éventualité. Mais l'offre est sur le point d'excéder la demande. Nous voyons les signes avant-coureurs de cette transformation. Nous devrons donc vendre nos produits dans des circonstances différentes et parfois imprévues, puisque certains d'entre eux ont partout des débouchés et demeurent indispensables à l'alimentation du monde. D'autre part, nos métaux sont requis pour former l'armature de l'industrie dans tous les pays et lui fournir les matières premières dont elle a besoin. A cet égard, nous nous trouvons en excellente posture. Mais à tout prendre, étant donné l'effondrement soudain du marché des valeurs, on peut dire que le commerce entre dans une nouvelle phase où les ventes devront s'accompagner d'une puissante réclame. Les cycles du commerce suivent inévitablement le même mouvement. Voilà pourquoi nous ne pourrons nous libérer des restrictions quant au change tant que le commerce international ne retrouvera pas son assiette ou du moins un semblant d'équilibre. Ne nous illusionnons pas: ce temps est encore lointain. Telles sont les raisons qui me poussent à présenter un amendement.

Je veux maintenant, sur le même sujet, répondre directement à l'honorable député d'Acadia. Il a parfaitement raison de dire que j'ai approuvé l'accord de Bretton-Woods. Je croyais alors et je crois encore à la nécessité d'une méthode de stabilisation monétaire sur le plan international. Je pense encore qu'on peut entretenir au moins quelque espoir à cet égard. Voilà pourquoi j'ai approuvé les accords de Bretton-Woods. Mais les valeurs monétaires approuvées en vertu de cet accord se sont révélées absolument inefficaces. Au lieu de dévaloriser la monnaie, on l'a fixée à un niveau trop élevé et contraire aux lois de l'économie, afin de permettre aux pays adhérant au Fonds monétaire international de faire plus facilement le commerce avec les Etats-Unis. Voilà qui a rendu absolument inefficace l'accord de Bretton-Woods.

[M. Adamson.]

Je soutiens aujourd'hui que nous devrions maintenir notre indépendance à l'égard du Fonds monétaire international. Nous savons qu'en vertu des règlements actuels, le Fonds ne peut fonctionner ni servir efficacement à stabiliser la monnaie internationale. On a établi que les taux fixés par le Fonds n'ont aucun rapport avec la valeur réelle sur le marché libre du fonds des pays membres. Des mesures s'imposent, et si le Fonds n'agit pas de façon plus pratique, nous devrions soit nous en retirer soit prendre des mesures susceptibles de donner un caractère plus pratique à nos transactions avec lui.

En effet, la stabilisation du numéraire ne peut s'effectuer que de deux manières. L'une comporterait l'établissement d'un étalon-or; or ce serait s'illusionner que de croire à la moindre possibilité d'établir un semblant d'étalon-or fixe étant donné la confusion qui règne aujourd'hui dans l'univers. L'autre méthode consisterait à conclure un accord international visant à stabiliser les devises. J'ai appuyé l'accord de Bretton-Woods, pensant qu'il amènerait la collaboration internationale et qu'il donnerait des résultats pratiques. Malheureusement, il s'est révélé inaplicable.

A mon sens il est peu probable que la situation actuelle se modifie prochainement, malgré l'optimisme du ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements. Je me fonde, pour faire cette remarque, sur le fait que notre prospérité est liée au commerce mondial. Si nous voulons réglementer notre monnaie ou du moins tenter de la réglementer, songeons qu'il s'écoulera beaucoup de temps avant que le commerce mondial devienne assez bien équilibré pour que ces règlements ou d'autres ne soient pas nécessaires. Si le Gouvernement libérait le dollar canadien et abolissait la Commission de contrôle du change étranger, ces règlements seraient inutiles. Ce sont là deux méthodes à l'une ou l'autre desquelles on pourrait recourir.

Il y a une troisième possibilité que le ministre des Finances, d'autres honorables députés et moi-même avons longuement discutée à la Chambre. Je veux parler de la dévalorisation progressive de notre dollar, conformément aux dispositions de l'accord de Bretton-Woods. Je crois savoir que nous pourrions maintenant effectuer une dévalorisation de 10 p. 100 et éventuellement en décréter une autre de 9 p. 100, ce qui établirait la valeur de notre dollar à 81c. par rapport à celui des Etats-Unis. Je crois cependant que, même si nous agissions ainsi, des mesures de conservation du change seraient encore nécessaires.